

En arrivant à Paris avec son fils, M. Daverny, fidèle à ses modestes habitudes, se serait logé dans une maison meublée de la plus simple apparence, si Frédéric n'eût vivement combattu ce dessein. Fallait-il laisser supposer que l'héritage de M. de Chaudmonpré fût échu à de pauvres provinciaux, restés étrangers jusqu'alors à toutes les jouissances du luxe, et qui ne savaient pas même faire un usage convenable de leur fortune. Le jeune homme manifesta le désir de s'initier à tous les plaisirs de l'existence parisienne, plaisirs qu'il n'avait fait que soupçonner jusqu'alors avant de commencer l'étude sérieuse du droit.

— Je te donne un mois pour t'amuser, repartit le père indulgent; mais ce délai une fois passé,